

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 20 JANVIER 2021

Session spéciale du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue par vidéoconférence le 20 janvier 2021 à 18 h 30, conformément à l'arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec daté du 15 mars 2020, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Absence : Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et madame Danika Dubé-Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Recommandation favorable au conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'acceptation de l'accord de principe entre l'agglomération de Cookshire-Eaton et le Syndicat des pompiers de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN pour le renouvellement de la convention collective.**
- 5) **Période de questions.**
- 6) **Levée de la séance spéciale.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général/secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2021-01-7631-A

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

- 4)** Recommandation favorable au conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'acceptation de l'accord de principe entre l'agglomération de Cookshire-Eaton et le Syndicat des pompiers de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN pour le renouvellement de la convention collective.

Résolution 2021-01-7632-A

CONSIDÉRANT les négociations en cours concernant le renouvellement de la convention collective entre la Ville de Cookshire-Eaton et le Syndicat des pompiers volontaires de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN;

CONSIDÉRANT qu'un accord de principe est intervenu entre les parties et que le conseil municipal en a pris connaissance à la séance régulière de l'agglomération du 9 novembre 2020 selon les documents transmis;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE le conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton entérine l'accord de principe intervenu entre la Ville de Cookshire-Eaton et le Syndicat des pompiers volontaires de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN;

QUE le conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton autorise madame Sylvie Lapointe, mairesse, et monsieur Éric Cloutier, directeur du service incendie de l'agglomération de Cookshire, à signer pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton tout document donnant effet à la présente, incluant la convention collective 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Période de questions.

Aucune.

6) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2021-01-7633-A

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 18 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général/secrétaire-trésorier